

Communiqué de presse

5 février 2025

Ruth Fayon aura sa place au centre-ville

La Ville de Genève se réjouit de la décision du Conseil d'Etat de modifier le nom de la place de la Petite-Fusterie en place Ruth-Fayon. Aucun changement ne devra être effectué puisque qu'aucune adresse n'est référencée à cet endroit.

Dans le cadre de la 3^e et dernière volée de féminisation des noms de rues, le Département des finances, de l'environnement et du logement (DFEL) avait présenté, sur proposition de la CICAD (Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation), le nom de Ruth Fayon. Fin 2023, le Conseil d'Etat avait refusé de renommer la promenade Charles-Martin tout en invitant la Ville à lui soumettre un autre emplacement. Le Conseil d'Etat a aujourd'hui validé la proposition faite à la Commission cantonale de nomenclature (CCN) en octobre dernier en renommant la place de la Petite-Fusterie. Le Grand Conseil est également intervenu en janvier en votant une motion invitant le Conseil d'Etat à valider la proposition émise par la Ville de Genève, à savoir renommer la place de la Petite-Fusterie en l'honneur de Ruth Fayon, figure de la lutte contre l'antisémitisme qui a consacré sa vie à transmettre la mémoire de la Shoah aux nouvelles générations. Aucun changement ne devra être effectué par des particuliers ou des entreprises puisque qu'aucune adresse n'est référencée à cet endroit, se situant dans la continuité de la place de la Fusterie, au cœur de la Cité.

Pour Alfonso Gomez, Conseiller administratif en charge de l'égalité et de la diversité, « cette nouvelle appellation permet de rappeler l'importance de la lutte contre le négationnisme, tout en tendant vers une représentation plus équilibrée des genres dans l'espace public. Je remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées pour que cet hommage puisse être rendu ».

Donner des noms de femmes à des emplacements géographiques s'inscrit dans le cadre de la Stratégie municipale de promotion de l'égalité entre femmes et hommes et reflète la volonté du Conseil administratif de rendre visibles les contributions des femmes à l'histoire locale et de rendre la ville plus égalitaire. La société civile s'est aussi mobilisée à travers le projet *100Elles** (www.100elles.ch) et ses plaques de rues violettes qui ont pris leurs quartiers dans les rues en 2019.

En outre, plusieurs textes appuyant cette démarche ont été déposés ces dernières années au Conseil municipal et au Grand Conseil qui a largement accepté en juin 2019 une motion demandant de renommer dans un délai de trois ans au moins 100 rues ou places d'importance dans le canton (M-2536). L'objectif fixé par la Ville d'une trentaine de rues à féminiser a été atteint.

Plus d'informations sur www.geneve.ch/zero-sexisme

Contact pour les médias :

Anne Bonvin Bonfanti

Conseillère de direction en charge de la communication

Département des finances, de l'environnement et du logement

022 418 22 43 ou anne.bonvin-bonfanti@geneve.ch